

MARSEILLE

La Ville étend ses kits de fournitures scolaires au privé

⌚ 3 min • Antoine MARIGOT





Lors de la rentrée 2023, la Ville a distribué 76 000 kits de fournitures scolaires aux enfants des écoles publiques. Un chiffre qui sera porté à 90 000 en septembre prochain avec l'intégration des écoliers du privé.

Demain, les élus devraient approuver cette mesure et adopter le nouveau mode de calcul des dotations versées aux écoles pour l'achat de matériel.

Belote, rebelote et 10 de der'. S'ils ne connaissent encore rien des règles de la contrée, les 90 000 écoliers marseillais poursuivent leur apprentissage des mathématiques... avec l'aide la municipalité. Après le lancement lors de la rentrée 2023 du kit de fournitures offert aux 76 000 enfants scolarisés dans les écoles publiques de Marseille, la Ville a choisi de renouveler l'opération dès septembre 2024. Et va plus loin, en étendant le dispositif à quelque 14 000 élèves des écoles privées sous contrat avec l'Éducation nationale. La proposition, portée par l'adjoint (Génération.s) au maire de Marseille en charge de l'éducation, Pierre Huguet, sera votée demain en séance du conseil municipal.

Le financement du kit scolaire sera déduit du forfait communal que la municipalité verse aux écoles privées sous contrat. Il s'agit évidemment de ne pas payer deux fois. „ PIERRE HUGUET, ADJOINT À L'ÉDUCATION

Dotations aux écoles : changement de calcul

"La délibération démontre la volonté de la Ville de faire des écoles une priorité. Et si le plan écoles est très médiatisé, l'objectif est aussi de favoriser la réussite éducative de tous les enfants de Marseille, argue l'élu, chiffres à l'appui. En 2020, le budget dédié aux écoles pour l'achat de matériel s'élevait à 3,9 millions d'euros (M¤). Avec le kit de fournitures scolaires, il passe à 6,3 M¤." Sur l'extension de la mesure aux élèves du privé, Pierre Huguet précise que

le financement du kit scolaire "***sera déduit du forfait communal que la municipalité verse aux écoles privées sous contrat. Il s'agit évidemment de ne pas payer deux fois. Mais il était important que l'effort que la Ville fait en direction des élèves du public soit aussi fait pour ceux du privé.***"

Aussi la délibération porte-t-elle plus largement sur le renouvellement du mode de calcul des dotations versées aux établissements scolaires pour l'achat de matériel. Et pour lequel le budget alloué s'élève à 4,4 M¤, jusqu'alors fléchés ainsi : 42 ¤ par enfant scolarisé dans une école en éducation prioritaire contre 38 ¤ pour les autres écoliers. Un barème "***qui n'a pas évolué depuis les années 2000***, observe Pierre Huguet dans son rapport. ***La présente délibération propose ainsi de renouveler les modes de calcul de la 'dotation par élève' en passant d'une logique fondée sur la seule géographie prioritaire à une logique de référence à l'Indice de position sociale (IPS)***".

Cet indice, établi en 2016 par l'Éducation nationale, varie entre 45 et 185 et se calcule notamment à partir des professions et catégories socioprofessionnelles des parents. Plus l'IPS est élevé, plus les conditions familiales sont propices à la réussite scolaire de l'élève. L'IPS moyen en France est de 105, quand il est de 94 pour les écoles publiques de Marseille. "***Or, l'éducation prioritaire ne tient pas compte de l'IPS. On se retrouve par exemple avec l'école Calanques de Sormiou qui n'est pas située en éducation prioritaire alors qu'elle a l'un des***

IPS les plus faibles de la ville", illustre Pierre Huguet. Qui se félicite d'opérer avec ce changement de la méthode de calcul "***un travail inédit en France qui va permettre de mieux ventiler les aides de la Ville***".

Pour l'opposition de droite, qui regrettait l'an dernier, "***au nom de l'équité***", que le kit de fourniture scolaire n'ait pas été offert aux élèves du privé, "***c'est, comme pour les caméras de vidéosurveillance*** (lire notre édition d'hier, ***NDLR***), ***une petite victoire***", se réjouit la présidente LR du groupe Une Volonté pour Marseille, Catherine Pila. "***Dans les quartiers Nord, un enfant sur deux des écoles privées est boursier et il ne fallait pas négliger cette dimension.***"

L'élue et son groupe devraient ainsi voter en faveur de la délibération, demain.